

GROUPE SCOLAIRE DE KERBERNARD
Brest
Procès verbal du
Conseil d'École du lundi 2 novembre 2015, 17h30

Tour de table

Présents : Mme Gourvil ; Mme Goulaouic ; Mme Le Menach ; Mme Figini ; Mme Leforgeais ; M. Le Baill ; Mme Cann (enseignants) ; Mme Vourc'h ; Mme Boucher ; Mme Laouenan ; Mme Libé (parents élus) ; M. Fitamant, DDEN ; Mme Millot, du centre Social de Pen-Ar-Créach ; M. Guézennec (Élu municipal)

Excusés : Mme Stéfanelli (Inspectrice Brest Ville) ; M. Memboeuf ; M. Harostéguy ; (parents élus)

Début du conseil : 17h30

Fin du conseil : 19h40

1. Tour de table

2. Les résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Sur 222 inscrits, 86 parents ont voté, soit un taux de participation de 38,74 % (un peu plus que l'an passé)
(36,28 % en 2014 ; 43,84 % en 2013 ; 51,12 % en 2012).

Liste élue :

- MEMBOEUF Antony
- BOUCHER Karine
- VOURC'H Dominique
- HAROSTEGUY Régis
- LAOUENAN Christelle
- LIBE Nadine

3. Les effectifs et l'équipe enseignante

Effectifs Maternelle :

PS1 (nés en 2013) : actuellement 2
PS2 (nés en 2012) : 18
MS : 20
GS : 8 + 6 = 14

54 élèves actuellement (contre 61 l'an passé)

PS1-PS2 Mme Gourvil		MS-GS Mme Goulaouic et Mme Maillard	
2	18	20	8
20		28	

Effectifs Élémentaire :

CP : 18
 CE1: 18
 CE2 : 5 + 11 = 16
 CM1 : 14 + 6 = 20
 CM2 : 18
 ULIS école : 12

102 élèves (101 l'an passé) 90 sans l'ULIS école (87 l'an passé)

GS-CP Mme Le Menach		CE1-CE2 Mme Royan et Mme Leforgeais		CE2-CM1 M. Le Baill		CM1-CM2 Mme Cann et Mme Pasco		ULIS école Mme Figini
6	18	18	5	11	4	6	18	12
24		23		25		24		12

• **Total groupe scolaire : 156**

→ les effectifs du groupe scolaire sont en légère baisse par rapport à la rentrée 2014 (156 élèves au jour d'aujourd'hui contre 162 l'an passé, à la même date).

4. Vote du règlement intérieur de l'école

Après lecture, le règlement intérieur, tel qu'il était l'an dernier, a été voté à l'unanimité, par le Conseil d'École. (cf annexes)

5. Les activités périscolaires

Intervention de Mme Cocaign Marie-Pascale et Mme Jocelyne Marie :

Cette année encore, plusieurs activités sont proposées aux enfants : loisirs créatifs, théâtre, hip-hop, arts plastiques, jeux de société, éveil musical, ... Une nouveauté toutefois : un partenariat avec le conservatoire de musique pour faire découvrir les différents instruments aux enfants d'élémentaire (une fois par mois).

Le choix des activités par les enfants pose toujours quelques difficultés car notre école reste une petite structure, les enfants ont donc moins de choix que dans une grande école comme Pen Ar Stréat où ils se voient proposer plus d'une quinzaine d'activités différentes.

Par ailleurs, face à certains problèmes de comportement des enfants, un petit cahier de liaison va être mis en place. Il contient les règles de vie (droits et devoirs) à respecter sur le temps périscolaire.

Les parents élus au Conseil d'École trouvent cette idée intéressante car ils ont le sentiment d'avoir une vision plutôt opaque de ce qu'il se passe pendant les TAP et ce, malgré la distribution des programmes aux familles au début de chaque période.

Ils trouveraient bien que davantage de photos soient affichées à l'entrée de l'école afin de montrer aux parents le contenu des activités faites par les enfants, notamment au moment de la kermesse.

6. L'organisation des APC

Les Activités Pédagogiques Complémentaires ont lieu deux fois par semaine, les mardis et vendredis de 13h30 à 14h.

Ces activités pédagogiques complémentaires ne présentent aucun caractère obligatoire et nécessitent l'autorisation préalable des parents.

Pour la 1^{ère} période de l'année, les APC ont été proposées à tous les élèves de la GS au CM2. Comme les années précédentes, il s'agissait de jeux mathématiques.

Pour la période actuelle, c'est-à-dire jusqu'aux vacances de Noël, les APC portent sur des activités manuelles en vue de l'organisation d'un marché de Noël, la semaine avant les vacances.

7. Les activités et sorties scolaires

Piscine : la classe de CE1-CE2 : le vendredi matin, jusqu'aux vacances de février.
la classe de GS-CP : le jeudi matin, de février à juin.

Équitation : la classe de CE2-CM1 et de l'ULIS école : le lundi après-midi jusqu'au 07/12.

Voile : CM1-CM2 : le jeudi après-midi, jusqu'aux vacances de février.

Ciné-Club : MS-GS : 3 séances

GS-CP : 3 séances

ULIS école : 3 séances

Comme l'an dernier, 1 € par film et par élève sera demandé aux familles. Le complément sera payé par l'APE.

Fréquentation de la médiathèque de Pontanézen – Classes élémentaires et GS

Projet en partenariat avec le Fourneau pour les élèves du cycle 3 et ceux de l'ULIS école : accueil d'un artiste en résidence, Nicolas Turon. Il viendra 3 fois une semaine en février, en mars et en mai pour une intervention totale de 80 h.

Une invitation a été lancée pour présenter le projet aux parents et aux partenaires de l'école sur le quartier.

8. Le RASED

Le RASED est le réseau d'aide aux élèves en difficulté.

L'école de Kerbernard dépend du RASED de l'école des quatre moulins.

Nous rappelons que le RASED peut être contacté par les parents **sans passer par l'intermédiaire de l'école**. Les maîtres E sont joignables au 02.98.45.15.95.

La psychologue scolaire, Mme Conan est basée à l'école de Kérargaouyat. Elle est joignable au 02.98.49.47.76.

9. L'aide aux devoirs proposée par le Centre Social de Pen Ar Créac'h et l'association CLEF

Intervention de Mme Millot du centre social de Pen Ar Créac'h :

Comme tous les ans, l'aide aux devoirs a lieu deux fois par semaine après l'école (le mardi ~~et~~ jeudi).

Les principes de l'inscription ont été revus suite à une discussion lors du dernier Conseil d'École : des pré-inscriptions ont eu lieu en début d'année. Ensuite, les responsables de l'association ont rencontré les enseignants pour décider quels enfants en auraient le plus besoin.

Une maman élue nous précise que certains parents n'ont pas compris les nouvelles règles d'attribution des places pour l'accompagnement à la scolarité.

Cette année, il y a 5 bénévoles pour encadrer les 13 enfants inscrits. Il y aura la mise en place d'un projet avec Côte ouest de novembre à février pour la réalisation d'un film court (travail d'écriture et de réalisation).

Mme Milliot rappelle également qu'elle s'occupe du DRE avec Mme Tarteret. L'objectif de ce dispositif est de mettre en place des parcours individuels pour des enfants (aides pour des activités de loisirs, d'accompagnement).

10. L'APE

Un nouveau bureau a été réélu pour cette nouvelle année scolaire, il se compose ainsi :

Président : Mme Memboeuf
Vice-président : M. Harostéguy
Trésorière : Mme Boucher
Secrétaire : Mme Amis
Vice-secrétaire : Mme Vourc'h

Les actions/projets :

Une vente de gâteaux et de bonbons a été réalisée le vendredi avant les vacances de la Toussaint. Les membres de l'APE souhaitent renouveler cette action avant les prochaines vacances.

Un marché de Noël aura lieu au profit de l'APE au mois de décembre.

Ils voudraient également organiser un vide-grenier au mois d'avril ainsi qu'un café de parents.

La kermesse aura lieu le 4 juin prochain.

Fin du conseil d'École à 19h40.